



Conseil d'Administration du 07 mars 2014

Résolution n° 2014/03 – CA

Exercice 2014 - budget rectificatif n° 1

Le Conseil d'Administration,

approuve le budget rectificatif n° 1-2014 qui regroupe en section de fonctionnement et d'investissement:

Les recettes :

les crédits réinscrits suite à l'analyse des restes à encaisser constatés au 31 décembre 2013.

les recettes nouvelles

les modifications de recettes : modification du montant attendu par rapport au montant déjà inscrit au budget (BP) ou modification du compte d'inscription budgétaire.

les dépenses :

les crédits réinscrits pour les opérations programmées avant 2013 et non soldées.

les inscriptions nouvelles en dépenses (liées aux recettes nouvelles)

les modifications de dépenses déjà inscrites

les abondements et réductions sur des opérations existantes

Le budget rectificatif n° 1-2014 proposé s'élève à :

Section de fonctionnement

Dépenses : 737 715 €

Recettes : 478 290 €

Section d'investissement

Dépenses : 1 784 170 €

Recettes : 372 575 €

L'équilibre général du budget rectificatif n°1/2014 est obtenu par un prélèvement prévisionnel de 1 671 020 € sur le Fonds de Roulement.

Le Président

Christian PICHOU

Le Directeur

Bertrand GALTIER